

INTRODUCTION

LES PETITES ÉCONOMIES INSULAIRES : UN MONDE À PART ENTIÈRE ? NOUVEAUX REGARDS CONCEPTUELS ET MÉTHODOLOGIQUES

Valérie ANGEON^{*}, Jean-François HOARAU^{**}

Les petites économies insulaires (PEI) font l'objet d'une attention particulière sur la scène internationale depuis les années 1970. Leurs revendications ont été légitimées, pour partie, avec l'accession à l'indépendance du « troisième monde » : souveraineté politique (décolonisation, démocratisation des régimes politiques), hégémonie économique (meilleure insertion dans la division internationale du travail, établissement d'un nouvel ordre mondial), prise en compte des facteurs sociaux dans les objectifs du développement (amélioration des conditions de vie des populations, respect des identités culturelles). Au-delà de l'expression de ce socle de revendications partagées, les espaces insulaires apparaissent en fait comme un « quatrième monde ». Une véritable « identité insulaire » s'est concrétisée en 1990 avec la création de l'organisation intergouvernementale des pays insulaires et côtiers, l'Alliance of Small Island States (AOSIS), qui pèse d'un certain poids dans les négociations internationales, notamment pour ce qui concerne les débats actuels sur le réchauffement climatique.

La marginalité de ces espaces provient de leur distance géographique mais aussi économique et politique par rapport aux Métropoles auxquelles peu ou prou ils se rattachent. Ces espaces interrogent de manière particulière les rapports entre le local et le global et ont fait valoir leurs spécificités jusqu'à être considérés par les organisations internationales comme une catégorie à part entière de pays en développement. Leur marginalité a longtemps exprimé le résultat d'un certain "retard", d'une dépendance par rapport à leur Métropole d'origine, ce qui amène aujourd'hui les PEI à définir de nouvelles règles de production et d'échange.

L'Organisation des Nations Unies et la Banque mondiale définissent ces espaces comme des « petits Etats insulaires en développement » (PEID)¹. Leurs caractéristiques géophysiques (petite dimension, éloignement des grands mar-

^{*} AgroParisTech UMR Métafort - INRA URZ et Université des Antilles CRPLC, auteur correspondant ; valerie.angeon@gmail.com

^{**} Université de la Réunion CEMOI ; jfhoarau@univ-reunion.fr

¹ On compte 47 PEID.

chés) et leur corollaire (faible diversification des activités économiques, dépendance extérieure) sont couramment présentés comme des déterminants intrinsèques de leur vulnérabilité freinant leur développement. Ces arguments ont fait l'objet d'un ensemble de théorisations économiques (Selwyn, 1980 ; Bhaduri *et al.*, 1982 ; Jalan, 1982 ; Crusol *et al.*, 1988 ; Célimène et Watson, 1991) conduisant à l'enrichissement et à l'élargissement de l'approche phénoménologique de Moles (1982) fondant la nissologie.

La science des îles reconnaît aux grandeurs topologiques une importance capitale en ce qu'elles forgent des configurations sociales singulières dans les PEI (homogénéité culturelle, qualité du substrat social, propension à l'action collective, etc.). Les représentations, les pratiques, les modes de vivre, d'habiter, de penser confèreraient aux populations insulaires une identité propre. Espaces finis et bornés, dont les frontières géographiques sont jugées tantôt cloisonnantes (discontinuité physique, enclavement, périphéricité) ou à l'inverse tantôt perméables (contiguïté) ou permissives (connexité), les îles ne constituent pas un objet d'analyse unifié (Magnan, 2009). En effet, la définition même de l'île est sujette à caution (Taglioni, 2006) et les concepts qui lui sont liés (insularité, îléité, insularisme) sont invariablement mobilisés pour désigner des réalités proches.

Néanmoins, le point commun et persistant dans le temps à l'ensemble des travaux sur les PEI tient dans la mise en évidence de facteurs constitutifs de leur vulnérabilité (Briguglio, 1995 ; UN, 2008 ; Angeon et Saffache, 2008 ; Guillamont, 2009, 2010 ; Briguglio *et al.*, 2009 ; Angeon et Bates, 2015). La vulnérabilité des PEI relève de leur exposition à des chocs exogènes d'origine environnementale (risques majeurs) et économique (interdépendance des marchés). Ces aléas naturels (fréquence et violence d'épisodes climatiques extrêmes, crises sanitaires) et économiques (volatilité des cours mondiaux, instabilité du commerce international) accroissent la fragilité de ces espaces dont les ressources naturelles sont limitées (perte de biodiversité, dégradation et épuisement des écosystèmes) et dont la dynamique d'insertion dans la division internationale du travail s'est longtemps établie sur la base d'une spécialisation productive centrée sur une activité dominante.

Ainsi, la littérature se focalise sur les traits discriminants des PEI appréhendés en termes physique (petitesse, tropicalité), économique (déséconomies d'échelle, étroitesse des marchés locaux, dotations factorielles limitées, coûts d'accès aux ressources extérieures, etc.), social (moindre intensité et volatilité du capital humain, précarité du marché du travail, insécurité, etc.) et historique (relations privilégiées entretenues avec les anciennes tutelles politiques). Plus généralement, les travaux menés sur la fragilité et la marginalité de ces espaces portent un éclairage sur leur construction politique et interrogent leurs expériences et leurs "modèles" de développement (Daniel, 1996, 2007, 2011, 2013 ; Constant et Daniel, 1999 ; Baldacchino et Milne, 2000, 2009 ; Bertram et Poirine, 2007).

Les particularismes des PEI ont été soulignés en 1992 lors du Sommet de la Terre – la Conférence des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement (CNUED) énonçant que les PEID constituent « un cas particulier pour

l'environnement et le développement » (Agenda 21, Chapitre 17, section G, § 124). Leurs spécificités ont été réaffirmées par la suite lors du Sommet de la Terre à Johannesburg en 2002 (Plan d'implémentation du Sommet de la Terre sur le développement durable des PEID, Chapitre 7) et plus récemment en 2012 (Rio+20). Les déterminants structurels de la vulnérabilité des PEI apparaissent comme des handicaps que l'on cherche à contrer par des dispositifs réglementaires et des politiques appropriés. On peut citer, par exemple, les traitements préférentiels négociés et accordés aux PEID (cf. paragraphe 35 de la Déclaration de la Conférence ministérielle de l'Organisation Mondiale du Commerce tenue à Doha en 2001), les accords de préférences commerciales non réciproques passés entre l'Union européenne et les pays ACP² – Convention de Lomé (1975-2000, Accord de Cotonou (2000-2020)³ – ainsi que l'amendement au traité d'Amsterdam (article 299, §2) pour ce qui concerne les petites économies ultramarines de l'Union européenne assimilées à des PEID (Levratto, 2007; Bayon, 2007; Angeon, 2011). Cet amendement constitue d'ailleurs le fondement juridique de la notion de région ultrapériphérique (RUP) et marque la nécessité d'adapter les politiques communautaires aux réalités et aux enjeux de développement de ces régions (Jos et Perrot, 1994, 2000).

Depuis leur identification comme “groupe spécial” lors du Sommet de la Terre en 1992, les PEID ont fait émerger une série d'objectifs auxquels ils entendent souscrire afin d'améliorer leurs performances économiques, sociales et environnementales. Plusieurs propositions concrètes ont ainsi vu le jour. Elles se sont traduites par des programmes d'action visant à implémenter le développement durable dans ces territoires comme stratégie de mitigation de leurs handicaps structurels. Ainsi en est-il des trois conférences des Nations Unies sur les PEID qui se sont respectivement tenues à la Barbade en 1994 (Barbados Programme of Action – BPoA), à Maurice en 2005 (the Mauritius Strategy for further implementation of the Barbados Programme of Action for the sustainable development of Small Island Developing States – SIDS) et dans l'Etat de Samoa en 2014 (SIDS Accelerated Modalities of Action [SAMOA] Pathway).

La justification de mesures dérogatoires à l'égard des PEID appelle à la constitution de méthodes d'évaluation de leurs spécificités et de la durabilité de leur développement. Une telle réflexion a été engagée dès la conférence de la Barbade. Le BPoA – visant à transformer les prescriptions de l'Agenda 21 en mesures et politiques spécifiques en faveur du développement durable des PEID – s'est spécifiquement orienté vers la construction d'indicateurs de vulnérabilité. Dans son prolongement, la conférence de Maurice s'est tournée vers l'élaboration de stratégies de résilience pour les PEID. Enfin, la conférence de Samoa souligne la nécessité d'entreprendre une approche intégrée et globale du développement durable pour satisfaire les objectifs fixés en matière de renforcement de la résilience des PEID. Cet intérêt pour l'élaboration d'indicateurs du développement à travers la mesure de la vulnérabilité et de la résilience n'est pas seulement le fait des organisations internationales. La littérature en écono-

² Plusieurs des PEID sont des pays ACP.

³ Ces derniers prévoient la négociation d'Accords de Partenariat Economique entre l'Union et les pays ACP.

mie du développement est particulièrement prolifique de ce point de vue (entre autres travaux : Briguglio, 1995; Wells, 1997; Atkins *et al.*, 2000; Adrianto et Matsuda, 2004; Turvey, 2007; Briguglio *et al.*, 2009; Guillaumont, 2009, 2010 ; Blancard et Hoarau, 2013, 2015; Angeon et Bates, 2015; Bates *et al.*, 2014).

Ce numéro spécial sur les petites économies insulaires entend porter un nouveau regard sur les PEI et leurs dynamiques de développement. Il présente une triple originalité. D'abord, il comprend des contributions de différente nature enrichissant la littérature sur le plan empirique en mobilisant des outils méthodologiques novateurs. Ensuite, il rassemble des textes qui positionnent la littérature sur les PEI par rapport au développement durable. Enfin, ce numéro spécial regroupe des travaux qui considèrent différentes échelles d'analyse (macroéconomique, sectorielle, microéconomique) et opère un focus sur des espaces économiques peu étudiés jusqu'à présent, en l'occurrence les outre-mers français lesquels sont assimilés ici à des PEID.

Un premier ensemble de travaux tente de relativiser la vision fataliste de l'insularité comme génératrice de fragilité économique et de mal développement. Un renouvellement des analyses et des méthodes de mesure du développement des PEI est proposé à l'aune de l'enjeu contemporain du développement durable. Une attention particulière est accordée au rôle joué par le statut politique (économie indépendante versus économie affiliée), et notamment celui des territoires outre-mer français.

S'interrogeant sur la performance des PEI, l'article de **Samuel Bates et Valérie Angeon** propose, à partir d'une revue critique de la littérature, un indicateur composite de vulnérabilité et de résilience qui inclut et hiérarchise les différentes dimensions du développement durable. L'indicateur élaboré se présente comme un outil d'évaluation du développement durable des PEI. Il s'appuie sur un matériau méthodologique (théorie des graphes, algorithme B2A) et rejoint en cela les préconisations des organisations internationales invitant depuis le premier Sommet de la Terre à Rio (1992) à concevoir des indicateurs de mesure et de preuve empirique de la vulnérabilité des PEI. Sur cette base, les auteurs démontrent que les PEI ne sont pas plus vulnérables que les autres catégories de pays. Ils concluent que si les facteurs intrinsèques (tels que la périphéricité) jouent, ils ne constituent pas un déterminant grevant irréversiblement la croissance des PEI. Plus largement, les auteurs conviennent que la vulnérabilité recèle une dimension construite.

Existe-t-il un lien entre statut politique et développement économique en milieu insulaire ? En d'autres termes, la qualité institutionnelle d'économie indépendante ou affiliée a-t-elle une influence sur les performances de croissance et de développement des PEI ? L'article de **Geoffrey Bertram** se penche sur cette question en proposant une analyse descriptive dynamique de plusieurs indicateurs standards de développement (PIB réel par habitant, capacité à l'importation, espérance de vie, mortalité infantile) sur la période longue 1900-2013 pour un vaste échantillon de PEI. L'auteur montre que, même s'il est indéniable que globalement les économies affiliées affichent de meilleures performances que les économies indépendantes, les écarts de développement constatés aujourd'hui datent d'avant la période de décolonisation. Aussi, le processus de

décolonisation choisi par les économies insulaires ne permet pas d'expliquer la divergence contemporaine en termes de prospérité économique.

Dans le même ordre d'idées, l'article de **Michaël Goujon et Jean-François Hoarau** s'intéresse au lien potentiel entre statut politique et performance de développement pour un ensemble particulier de PEI dépendantes d'une métropole avancée, en l'occurrence les départements et collectivités d'outremer (DCOM) français. En construisant pour la première fois, un Indice de Développement Humain (IDH) "hybride" pour ces territoires, les auteurs mettent en lumière que ces derniers manifestent, sur la période récente (1995-2010), un niveau de développement relativement important (à l'exception de Mayotte), parmi les plus élevés du monde insulaire, et en constante amélioration sur les trois dernières décennies. Néanmoins, les écarts de développement constatés par rapport à la moyenne métropolitaine restent encore significatifs, et ne semblent pas se résorber dans le temps. La décomposition de l'indicateur synthétique fait ressortir le fait que les progrès enregistrés par les DCOM en termes de développement humain sont clairement de nature sociale (santé et éducation). Autrement dit, le principal facteur explicatif du retard par rapport à la France métropolitaine est l'absence de convergence dans la dimension du niveau de vie (quelle que soit l'hypothèse faite sur les écarts de niveau de prix). Ce résultat interroge sur la pertinence du modèle économique ultramarin basé sur le triptyque : exportation agricole fortement subventionnée, industrie de substitution à l'importation protégée, transferts publics.

Ce retard économique est depuis longtemps reconnu et a fait l'objet de la mise en place dans ces territoires d'un arsenal de politiques spécifiques destinées à stimuler la croissance économique et la création d'emplois. Parmi cet ensemble, la politique fiscale, et notamment l'outil d'exonération des charges sociales, a été largement mobilisée. L'article de **Aziz Garsaa, Nadine Levratto et Luc Tessier** se propose justement d'étudier les effets des réductions de charges sociales sur l'emploi dans les DCOM et fournit une grille de lecture permettant d'apprécier, dans une perspective comparative, l'efficacité des politiques qui les soutiennent. L'analyse s'appuie sur un panel large d'entreprises de six DCOM et utilise l'économétrie des données de panel. Trois types de régressions en panel sont effectuées (MCO, effets fixes et régression quantile) afin d'apprécier l'impact des variables sur la distribution des taux de croissance. Les auteurs montrent ainsi que la réduction des charges exerce une influence positive sur la variation de l'emploi au niveau microéconomique mais différenciée selon la taille de l'entreprise, les secteurs et le dynamisme des firmes.

Un deuxième ensemble de travaux se focalise sur le lien entre spécialisation productive des PEI et vulnérabilité économique (et donc stabilité de la croissance à long terme). Le rôle des trois secteurs d'activité à la base des modèles de développement en contexte insulaire (agriculture, industrie de substitution à l'importation, tourisme) est analysé.

S'intéressant au secteur agricole, qui a pendant longtemps été un secteur dominant et structurant de ces économies, **Valérie Angeon et Samuel Bates** remettent en cause la conclusion du déterminisme agricole généralement décrit comme une composante forte de la vulnérabilité. Les auteurs construisent un

indicateur de vulnérabilité agricole qu'ils appliquent à un échantillon de pays (développés et non développés, insulaires et continentaux) dont ils testent le lien avec un indicateur de vulnérabilité et de résilience macroéconomique. Ils montrent ainsi que l'ouverture économique des PEI est un facteur important de croissance mais peut aussi se révéler être un facteur de vulnérabilité qui peut être contré par une "bonne" structure de gouvernance économique. En l'occurrence, l'un des enjeux majeurs dans les PEI qui maintiennent leur spécialisation productive agricole est de faire de l'agriculture une activité présente. Une telle réorientation du choix de spécialisation productive pourrait alors s'inscrire dans une stratégie de développement auto-centré.

Au sortir de la décolonisation, indépendamment de l'orientation institutionnelle choisie, de nombreuses PEI ont opté pour la mise en place d'un développement endogène, de type auto-centré, à travers l'adoption d'une politique industrielle de substitution à l'importation couplée à un protectionnisme fort. Quarante ans après, on peut s'interroger sur l'efficacité de cette stratégie. Autrement dit, constitue-t-elle une option pertinente pour concevoir le développement d'économies caractérisées par la présence de handicaps structurels lourds ? L'article de **Bernard Poirine et Jean-François Gay** analyse en ce sens l'économie ultramarine polynésienne. L'analyse de la décomposition de la croissance de la Polynésie française révèle que la politique de développement auto-centré, défendue par les décideurs locaux depuis les années 1970, est un échec. D'abord, l'expérience de protectionnisme extrême a conduit à une perte de bien-être substantielle, à la fois pour le consommateur et pour la collectivité. Ensuite, l'import-substitution n'a pas apporté de contribution significative à la croissance sur longue période. Cette stratégie industrielle, résolument tournée vers le marché domestique, n'offre aucune garantie de développement soutenable. Pire, elle menace l'émergence et le développement d'activités essentielles pour la croissance, comme les exportations de biens et services, et en particulier le tourisme. Pour les auteurs, le développement des DCOM français doit alors s'envisager de manière "extravertie" et non pas "introvertie" comme c'est le cas actuellement. En effet, en milieu insulaire, la croissance soutenue ne peut provenir que des ressources extérieures (transferts publics, exportations de biens, tourisme, services financiers ou éducatifs).

Partant également de ce constat d'un développement nécessairement extraverti pour les PEI, l'article de **Claire Goavec et Jean-François Hoarau** montre que nombre d'entités insulaires n'ont eu d'autres choix que de se spécialiser dans le tourisme. Prenant le contre-courant de la pensée orthodoxe en la matière, faisant de la spécialisation touristique la clé de voûte d'un développement réussi en milieu insulaire, les auteurs mettent en avant le danger potentiel d'une dépendance par rapport à ce secteur, en termes de vulnérabilité économique accrue et donc de perspectives de croissance limitées sur longue période. L'activité touristique génère des coûts importants à long terme (fuites, syndrome hollandais, trappe à faible qualification, instabilité, dégradation environnementale, coûts sociaux et culturels...) qui peuvent contrebalancer les effets positifs constatés à court terme. Les auteurs intègrent alors cette instabilité potentielle liée à la spécialisation touristique dans la construction d'une version amendée et robuste de l'Indicateur de Vulnérabilité Économique Structurelle

(IVES) des Nations-Unies. L'application de l'IVES à un large échantillon de pays en développement fait ressortir le fait que le groupe des PEI, pour la plupart dépendantes du tourisme, est significativement plus vulnérable que celui des économies non insulaires, et plus vulnérable même que le groupe des pays à faible revenu. Ce résultat contrecarre celui de Brau *et al.* (2003) qui montrent pour un échantillon de 136 pays sur la période 1960-1995 que le degré de spécialisation (en l'occurrence ici la spécialisation touristique) influe positivement sur la croissance.

Cette proposition d'un lien entre spécialisation touristique et vulnérabilité est analysée plus en détail par l'article de **Vincent Geronimi, Natalia Zugravu-Soilita, Christine Le Gargasson et Jessy Tsang King Sang**. A l'aide d'une régression en panel non-cylindré, les auteurs mettent en évidence l'existence d'une relation non linéaire entre spécialisation touristique et vulnérabilité/croissance. En clair, jusqu'à un certain seuil, plus élevé pour les PEI par rapport aux non PEI, la spécialisation touristique réduit la vulnérabilité et accélère la croissance. Toutefois, au delà du seuil, l'effet s'inverse : l'effet marginal du tourisme sur la vulnérabilité économique n'est pas constant et varie en fonction du degré de spécialisation en matière de tourisme. Comment expliquer alors la présence de ce point de retournement ? Les auteurs montrent en particulier que l'impact de la spécialisation touristique sur la vulnérabilité dépend de la plus ou moins forte différenciation des prestations touristiques, ainsi que des dynamiques d'évolution des patrimoines mobilisés. Aussi, seule la stratégie d'un tourisme différencié, exploitant les spécificités d'un patrimoine naturel ou culturel, peut permettre d'échapper à la logique de la concurrence par les prix et de réduire par conséquent la vulnérabilité des PEI pour peu que ces dernières soient capables de maintenir le patrimoine à la source de son attractivité. La forte spécialisation, ici, serait même une condition préalable à la soutenabilité de cette activité, afin de faire émerger l'expérience et les ressources financières nécessaires à l'instauration d'une politique de préservation des patrimoines.

Les handicaps structurels lourds intrinsèques aux PEI (distance, coûts de transport élevés, petitesse du marché et des économies d'échelle...), ceux-là même impliqués dans l'impossibilité d'un développement industriel, seraient aussi des facteurs limitatifs à la soutenabilité d'une spécialisation touristique basée sur le tourisme de masse. A cet ensemble de contraintes, il faut ajouter dans le contexte précis des DCOM un niveau élevé des coûts salariaux, héritage d'un modèle de développement axé sur les transferts publics, qui vient détériorer encore un peu plus la compétitivité-prix, et donc l'attractivité touristique, de ces destinations. L'article de **Florent Deisting et Serge Rey** suggère alors, que si les économies ultramarines françaises désirent miser sur le tourisme comme levier de croissance, une analyse des déterminants du tourisme pour ces territoires est indispensable. En mettant en oeuvre une estimation en données de panel avec effets fixes, les auteurs insistent particulièrement sur le rôle prépondérant joué par le taux de change euro/dollar (une variable reflétant l'aspect compétitivité-prix) dans l'arbitrage entre destinations. L'appréciation de l'euro contre le dollar exerce en effet un impact très fort sur les flux de touristes vers les DCOM. La conclusion de ce travail rejoint donc celle de l'article précédent, à savoir qu'un développement des DCOM par le tourisme ne peut passer que

par la voie d'un tourisme différencié (plus cher et moins sensible aux variations de prix, de niche, innovant ou reposant sur un patrimoine culturel, naturel ou immatériel unique).

REFERENCES

- Adrianto L, Matsuda Y., 2004, "Study on assessing economic vulnerability of small island regions", *Environment, Development and Sustainability*, 6(3), 317-336.
- Angeon V., Bates S., 2015, "Reviewing Composite Vulnerability and Resilience Indexes: A Sustainable Approach and Application", *World Development*, 72, 140-162.
- Angeon V., 2011, "De la nécessité d'une agriculture innovante dans les départements français d'Amérique", *Innovations Agronomiques*, 16, 217-238.
- Angeon V., Saffache P., (Dir.), 2008, Petits territoires insulaires et développement durable, *Etudes caribéennes*, 11. <http://etudescaribeennes.revues.org/3443>.
- Atkins J-P., Mazzi S.A., Easter, C.D., 2000, *Commonwealth vulnerability index for developing countries: The position of small states*. Economic Paper Series 40. Commonwealth Secretariat, London.
- Baldacchino G., Milne G.D., 2009, *The Case for Non-sovereignty: Lessons from Sub-national Island Jurisdictions*, Routledge.
- Baldacchino G., Milne G.D., 2000, *Lessons from the Political Economy of Small Islands: The Resourcefulness of Jurisdiction*, Macmillan.
- Bates S., Angeon V., Ainouche A., 2014, "The Pentagon of Vulnerability and Resilience: A Methodological Proposal in Development Economics by Using Graph Theory", *Economic Modelling*, 42, 445-453.
- Bayon D., 2007, "Des économies vulnérables et dépendantes", in Levratto N., *Comprendre les économies d'Outre-Mer*, Paris, L'Harmattan, 67-103.
- Bertram G., Poirine B., 2007, "Island Political Economy", in G. Baldacchino (ed.), *A World of Islands: an island studies reader*, Canada and Malta, Institute of Island Studies and Agenda Academic, 332-378.
- Bhaduri A., Mukheji A., Sengupta R., 1982, "Problems of long term growth in small economies: a theoretical analysis", in Jalan B., (Ed.), *Problems and Policies in Small Countries*, Croom Helm, London, 49-67.
- Blancard S., Hoarau J.F., 2013, "An optimal sustainable human development indicator for small island developing states: a reappraisal from data envelopment analysis", *Economic Modelling*, 2013, 30(C), 623-635.
- Blancard S. Hoarau J.F., 2015, "Are small island developing economies more economically vulnerable than others? An empirical approach using composite indicator and data envelopment analysis", *Revue Economique*, à paraître.
- Briguglio L., 1995, "Small island developing states and their economic vulnerabilities", *World Development*, 23, 1615-1632.
- Briguglio L., Cordina G., Farrugia N., Vella S., 2009, "Economic vulnerability and resilience: Concepts and measurements", *Oxford Development Studies*, 37, 229-247.

- Célimène F., Watson B., 1991, *Économie politique caribéenne*, Economica, Paris.
- Crusol J., Hein P., Vellas F., 1988, *L'enjeu des petites économies insulaires*, Economica, Paris.
- Daniel J., 2013, "De la domiciliation des pouvoirs locaux au triomphe de la gouvernance : les nouvelles visions de la proximité ultramarine", Chicot P-Y., (Ed.), *Décentralisation et proximité. Territorialisation et efficacité de l'action publique locale*, Dalloz-Sirey, Paris, 59-73.
- Daniel J., 2011, *Les outre-mer à l'épreuve du changement : réalités et perspectives des réformes territoriales*, l'Harmattan (GRALE), Paris.
- Daniel J., 2007, *L'outre-mer à l'épreuve de la décentralisation : Nouveaux cadres institutionnels et difficultés d'adaptation*, l'Harmattan (GRALE), Paris.
- Daniel J., 1996, *Les îles caraïbes : modèles politiques et stratégies de développement*, Karthala, Paris.
- Daniel J., Constant F., 1999, *Politique et Développement dans la Caraïbe*, l'Harmattan, Paris.
- Guillaumont P., 2009, "An economic vulnerability index: Its design and use for international development policy", *Oxford Development Studies*, 37, 193-228.
- Guillaumont P., 2010, "Assessing the economic vulnerability of small island developing states and the least developed countries", *Journal of Development Studies*, 46, 828-854.
- Jalan B. (Ed.), 1982, *Problems and policies in small economies*, St. Martin's Press, New York.
- Jos E., Perrot D., 2000, *Les Départements français d'Outre-Mer et le droit de l'Union européenne — Les Grands Textes*, Paris, La Documentation française, Collection des Travaux de la Commission pour l'Étude des Communautés Européennes (CEDECE).
- Jos E., Perrot D., 1994, *L'Outre-Mer et l'Europe Communautaire — Quelle insertion ? Pour quel développement ?*, Economica, Paris.
- Levratto N., 2007, *Comprendre les économies d'outremer*, L'Harmattan, Paris.
- Magnan A., "Systèmes insulaires, représentations pyramidales et soutenabilité : approche comparative océan Indien/Petites Antilles", *Les Cahiers d'Outre-Mer*, 248, pp. 2009, 529-548.
- Moles A., 1982, "Nissologie ou science des îles", *L'Espace géographique*, 4, article repris dans Moles A. et Rohmer E., 1982, *Labyrinthes du vécu*, Librairie des Méridiens, Paris.
- Selwyn P., 1980, "Smallness and islandness", *World Development*, 8, 12, 945-952.
- Taglioni F., 2006, "Les petits espaces insulaires face à la variabilité de leur insularité et de leur statut politique", *Les Annales de géographie*, 652, 664-687.
- Turvey R., 2007, "Vulnerability assessment of developing countries: The case of small-island developing states", *Development Policy Review*, 25, 243-264.
- United Nations, 2008, *Handbook on the least developed country category: Inclusion, graduation and special support measures*. New York: Committee for Development Policy and Department of Economic and Social Affairs.